



**Groupe d'Action des Organisations de la Société Civile pour la Défense
de la constitution du 30 mars 2016**

Coordination Nationale

Porte-parole

N° _____ G-16/CN/PP.22

**Propos liminaires de la première déclaration de presse du Groupe d'Action
des Organisations de la Société Civile pour la Défense de la Constitution du
30 Mars 2016 (G-16)**

Mesdames et messieurs les professionnels de médias

C'est tout à notre honneur de vous accueillir, aujourd'hui, dans cette modeste salle afin de tenir ces échanges patriotiques.

Premièrement, il s'agit pour nous de vous annoncer la création, aujourd'hui, de cette nouvelle Plateforme de la Société civile dénommée « **Groupe d'Action des Organisations de la Société Civile pour la Défense de la Constitution du 30 Mars 2016** », en abrégé « **G-16** »

Secundo, nous attendons, ici, livrer l'analyse que nous faisons par rapport à cette tentative effrénée de modification de la Constitution de la République centrafricaine.

Mesdames et messieurs, l'heure est grave ! La Démocratie est plus que jamais menacée. Alors que les défis quotidiens auxquels font face nos populations sont entre autres : la cherté de vie marquée par une crise socioéconomique inédite, le pourrissement de la vie politique par l'entretien de la violence, de la terreur et des persécutions de toute sorte, la montée de l'insécurité par la reprise des combats entre les groupes militaires et les forces gouvernementales, des députés véreux, en tête desquels **Me Brice KAKPAYEN**, entendent se prêter au jeu dangereux de tentative d'un coup d'Etat constitutionnel, car c'est bien de cela qu'il s'agit.

Chaque citoyen centrafricain doit en être conscient : l'entreprise actuelle de modification de la Constitution **est une ultime tentative pour tuer notre démocratie à la racine.**

En effet, non seulement elle vise à rétablir le pouvoir à vie que les Centrafricains ont massivement et définitivement rejeté, mais elle le fait, en plus, en foulant au pied une des interdictions les plus fermes de notre Constitution : l'interdiction

pour le Président de la République d'aller au-delà du 2^e mandat. Nous sommes bien là en face d'un acte de forfaiture, un acte que notre Constitution punit en principe par la destitution du chef de l'État.

Or, posons-nous la question, comment cette sanction constitutionnelle peut-elle être appliquée si l'institution qui en a la charge, à savoir l'Assemblée nationale, contribue elle-même à commettre cette forfaiture ?

C'est dire qu'il n'y a plus aujourd'hui, en République Centrafricaine, de garde-fou contre les abus du pouvoir. C'est dire aussi que chaque citoyen se trouve désormais livré à lui-même pour sa protection et la sauvegarde de ses libertés.

L'heure est grave, aussi parce que ce coup d'État constitutionnel porte en lui les germes d'une crise profonde aux conséquences incalculables, ainsi que l'histoire nous l'enseigne. Nous en voulons pour preuve, non seulement le basculement de la République centrafricaine vers l'empire, de triste mémoire, sous la gouvernance du défunt **Empereur Jean-Bedel BOKASSA**, mais aussi les expériences récentes d'autres peuples africains, notamment ceux du Burkina Faso de Blaise Compaoré, de la Guinée d'Alpha Condé, et nous en passons. Les conditions sont créées aujourd'hui pour que la République centrafricaine et les Centrafricains soient à nouveau victimes de l'inculture politique et de l'amnésie, ainsi que de la soif de pouvoir de leurs dirigeants.

Bref, point n'est besoin d'épiloguer. Face aux mauvais signaux que renvoient cette tentative foncièrement antirépublicaine, il y a lieu de constater, avec vous, un certain immobilisme d'une partie de la Société civile.

Notre Société civile prend-t-elle la mesure de ce qui se joue aujourd'hui face à ce projet à bras le corps par la majorité présidentielle ?

Il est vrai que le régime de Bangui a choisi, à travers ses « *requins* » *et autres milices*, la voie de la terreur pour bâillonner les Centrafricains et tuer toute possibilité d'action.

Des filles et fils de ce pays, avec des organisations de la société civile n'en restent pas moins debout, comme nous le démontrent, entre autres, le **Professeur Jean-François AKANDJI-KOMBE**, à travers son Mouvement Citoyen Debout et Solidaires Centrafrique, le **Magistrat Joseph BINDOUMI**, à travers la Ligue Centrafricaine des Droits de l'Homme, ou encore la Plateforme « *Touche pas à ma Constitution* ».

Or, vous le savez, **en Démocratie, la Société civile joue le rôle d'avant-garde. Elle est le porte-voix de la population. Elle est naturellement concernée par**

l'enracinement de la démocratie et la promotion de la stabilité institutionnelle et constitutionnelle. Elle est la vigie permanente de la société.

C'est donc pour apporter sa pierre à l'édifice que le G-16 a été, un groupe d'action des Organisations de la Société Civile pour la Défense de la Constitution du 30 Mars 2016.

G-16 regroupe en son sein les leaders d'opinion, activistes, journalistes, associations de la Société civile, personnalités indépendantes, bref toutes les forces vives de la Nation. Son objectif principal est de faire barrage à cette tentative de révision constitutionnelle qui ouvrira sans doute au Président Touadéra la voie à un pouvoir à vie.

Apolitique, nous nous inscrivons dans une dynamique de lutte purement citoyenne et pacifique. Nous n'appartenons pas aux extrêmes. Nous défendons à juste titre les valeurs de la Démocratie, de paix, de stabilité et de progrès pour notre Peuple.

C'est pourquoi, aussitôt après ce lancement, nous allons nous déployer dans les villes et communes de la République centrafricaine afin d'éveiller la conscience des populations et les amener à s'engager pleinement dans cette lutte commune.

Comme nous l'avions annoncé au début, nous vous invitons aujourd'hui afin de parler aussi des conséquences qu'entraînera ce projet révisionniste porté par les députés de la majorité présidentielle. Et pour cette première déclaration de presse, nous avons décliné les conséquences sur quatre principaux angles à savoir :

1-L'angle politique :

Vous l'avez suivi, et nous le savons, le projet « *crisoègne* » que porte le Député **Brice KAKPAYEN** entend revoir les conditions d'éligibilité à la haute fonction de l'Etat. Ce qui est, à n'en point douter, la stratégie du régime pour écarter certains fils et filles du pays de la course présidentielle dont le Rendez-vous est fixé en 2026.

C'est ici qu'il convient de questionner cette démarche qui est celle du pouvoir, tendant à favoriser l'exclusion en lieu et en place du rassemblement, de l'Unité des Peuples, tel que défini dans la Constitution que nous défendons.

Il faut surtout dire que le projet révisionniste que soumettent ces aventuriers politiques fera beaucoup plus mal. Car, il vise uniquement à « *remettre le compteur à zéro* », en langage simple « *accorder un troisième mandat, voire un mandat à vie, au Président Touadéra* ». Un chèque blanc pour marcher sur la Démocratie et l'Etat de droit, promouvoir les criminels politiques et économiques, instaurer davantage la terreur, qui a caractérisé ce régime depuis ces six dernières années.

2-L'angle socioéconomique :

Sans épiloguer sur les chiffres les plus effrayants de la Banque Mondiale ou de la FAO qui annoncent qu'au moins 2.3 millions de Centrafricains mourraient de faim, d'ici à la fin de cette année, il y a même lieu de noter que, de façon empirique, le pays est en pleine récession économique. Et la loi hasardeuse sur la cryptomonnaie que vient de vendre le pouvoir, ne fera qu'exacerber la chute économique déjà en cours, car non seulement les Partenaires ont refusé de nous apporter leurs aides, mais durant six ans, le gouvernement n'a pas travaillé à créer de la richesse, à apporter des solutions concrètes face à l'inflation ou à la cherté de vie.

4-L'angle sécuritaire :

Vous aurez sans doute compris, qu'avec l'asphyxie économique du pouvoir de Bangui, les groupes armés ont gagné du terrain, faisant plusieurs morts chaque jour au sein de nos FACA, tuant les populations civiles, pillant les biens de passage. Si la légitimité démocratique du régime de Bangui est toujours remise en cause, il n'en demeure pas moins qu'une nouvelle Loi, avec pour objectif d'offrir un troisième mandat ou un règne à vie au Président Touadéra, ne viendra que renforcer la légitimité des groupes armés et détériorer le climat sécuritaire déjà trop délétère.

5-L'angle juridico-institutionnel

Le changement de la Constitution du 30 Mars ne sera rien d'autre qu'une forfaiture dont la tache indélébile restera à jamais sur le tissu juridico-institutionnel en République centrafricaine. Figurez-vous que, la Loi du 30 Mars 2016 a été promulguée suite aux larges consultations populaires à la base, soldées par le Forum de Bangui, véritablement inclusif, le Peuple avait, durant ce temps, manifesté sa volonté souveraine déclinée dans cette Loi.

Unanimement, le Peuple a fixé les critères irrévocables d'éligibilité aux fonctions de l'Etat, insisté sur la question de la limitation des mandats présidentiels (ceci, bien entendu, pour favoriser une alternance crédible et permettre à la Démocratie de respirer).

Le Peuple a surtout décliné les institutions habilitées à conduire à la révision constitutionnelle.

Fort de tout ce qui précède, nous, acteurs de la Société civile, réunis au sein du G-16, protestons vigoureusement contre cette tentative éhontée de modification de la Constitution, qui ouvrira sans doute la voie à l'instabilité sécuritaire, politico-démocratique et surtout juridico-institutionnelle.

Ceci étant, nous nous réservons le droit de mobiliser le Grand Peuple à travers tous les moyens que nous confère la Constitution afin de faire barrage à ce projet plus que suicidaire pour notre jeune Démocratie.

« Aux lois injustes, l'obéissance civile n'est point un devoir »

« Tous pour une alternative crédible en Centrafrique ! »

Nous vous remercions !!!

Ont signé

Le Coordonnateur national

Karl BLAGUE

Le Porte-Parole

Ben Wilson NGASSAN